



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Date de la convocation : 27 mars 2025

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. GUIMONET, Mme PERSEGOL, M. DUVAL, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Mme POUGET, Adjoints au Maire, MM. HOURY, CHEMINOT, Mme DOYON, MM. CHENE, LEROY, Mme ORTH, M. BOURARD, Mmes MERCIER, BARRY, MM. NAUDION, BLANCHARD, Mme GIRAUDET, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : M. HARNOIS, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à Mme ORTH,
Mme DEGRAIS, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme ESCAMEZ,
M. MORIN, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. HOURY,
Mme BRETEL, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme PERSEGOL,
M. GAVEAU, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ROGER,
Mme MARCHAND, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. CHEMINOT,
M. de REDON, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme GIRAUDET,
Mme PAUCHARD, Conseillère Municipale,
M. GUENIN, Conseiller Municipal,
M. CORDONNIER, Conseiller Municipal,
M. HOUGNON, Conseiller Municipal.

ABSENTS : M. SABOURDY, Conseiller Municipal,
M. JOLIVET, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

PERSONNEL COMMUNAL - REMUNERATION DE VACATIONS - N° 25/03 - 13/B

Monsieur LORGEUX, Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"Le Centre de Loisirs d'Education Populaire municipal organise au printemps/été 2025, trois classes découvertes, avec la participation de professeurs des écoles. Il s'agit des classes découvertes suivantes :

- La classe linguistique, du vendredi 2 mai 2025 au vendredi 9 mai 2025 (8 jours) au Centre PEP de Montmartin sur Mer (50590), avec la participation de 3 enseignants de l'école élémentaire du Bourgeau ;
- La classe de mer, du lundi 19 mai 2025 au mardi 27 mai 2025 (9 jours) au Village au bord de mer à Saint Hilaire de Riez (85270), avec la participation de 2 enseignants de l'école élémentaire Émile Martin ;
- La classe d'équitation, du samedi 14 juin 2025 au samedi 21 juin 2025 (8 jours) au Centre Gué de Frise à Arquian (58310), avec la participation de 2 enseignants de l'école élémentaire des Tuileries ;

Considérant qu'il s'agit d'un travail spécifique et ponctuel, à caractère discontinue, il convient de rémunérer ces professeurs à la vacation.



Le montant de la vacation à verser à chacun des enseignants sera de :

- 240 € net pour les professeurs des écoles participant à la classe linguistique ;
- 270 € net pour les professeurs des écoles participant à la classe de mer ;
- 240 € net pour les professeurs des écoles participant à la classe équitation ;

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

Les crédits afférents seront inscrits au budget."

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, les propositions de son rapporteur.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le

16 AVR. 2025

Mis en ligne sur le site internet le 16 AVR. 2025

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai
de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,

Jeanny LORGEUX



Laurence MERCIER